

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENTS 1775-02-2021 ET 1784-00-2021

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 12 juillet 2021, le conseil a adopté les règlements suivants :

- *Règlement 1775-02-2021 modifiant le Règlement général 1775-00-2020*
- *Règlement 1784-00-2021 établissant un programme d'aide financière intitulé « un nouvel enfant, un arbre »*

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Beloeil en cliquant sur le lien correspondant ci-dessous. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au greffe@beloeil.ca.

Donné à Beloeil, ce 14 juillet 2021.

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

[Consulter le règlement 1775-02-2021](#)

[Consulter le règlement 1784-00-2021](#)

[Télécharger l'avis public](#)

